

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 54 (1903)
Heft: 8

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

copieuse collation, qui permet de rétablir l'équilibre entre l'humidité du dehors et celle du dedans. La descente sur Brunnen s'effectue sans encombre et offre cet avantage ci, c'est de faire enfin découvrir un petit lambeau du beau lac de Flüelen, que les brouillards et l'averse voilaient complètement depuis l'Axenstein.

Rentré à Schwyz chacun se console sans peine de ces déboires, dans la grande salle de l'hôtel Hedinger, où le corps de musique schwyzois, un chœur d'hommes et, s. v. pl. un chœur mixte rivalisent d'art et de charmes pour réchauffer et enflammer les cœurs des forestiers. Tant et si bien qu'à un moment donné une vigoureuse poussée débarasse le centre de la salle des tables garnies de chopes, et il s'improvise une soirée dansante, qui se termine d'assez bonne heure.... le mercredi.

Ce jour-là Phœbus se souvient des hommes des bois et les accueille de son doux rayonnement à la gare d'Einsiedeln, où l'on débarque à 9 heures du matin. Rapidement la colonne traverse le bourg pour s'engager dans le Rieckenthal. Ici une première halte. L'ingénieur Hurter de la fabrique d'Oerlikon nous explique le projet grandiose de transformer, par un puissant barrage élevé dans les gorges de la Sihl, le fond de cette vallée en un lac capable d'alimenter, avec une chute de 400 m. une usine génératrice de 60,000 chevaux; devis 30 millions, soit fr. 500 seulement par cheval.

On franchit la vallée, peut-être pour la dernière fois de pied sec pour la plupart et, après avoir dévalisé consciencieusement une excellente cantine mise à notre disposition sur une éminence au-dessus de Willerzell, on traverse avec entrain et intérêt les forêts du Fahrenwald et Brunnenloch.

2 h. retour à Einsiedeln, dîner, visite du Couvent, etc. et dislocation. La „Nachexkursion“ au Spreitenbach et Lachen réunit encore un bon nombre de participants, quelques-uns même parlent de visiter la Schlieren (Obwald). Pour nous, nous mettons le cap sur nos pénates, chargé d'un joli butin d'excellents souvenirs et en répétant le vieux proverbe: „Les absents ont tort“; tant pis pour eux! Py.



Communications.

Les épicéas à stolons du Chasseron.

Si vous examinez la photographie qui accompagne l'article de M. le prof. Martinet, paru dans le „Journal forestier suisse“ de 1900, page 65, vous remarquerez au premier plan, à gauche, un groupe d'une dizaine de jeunes épicéas, serrés les uns contre les autres, dépourvus de branches dans la partie inférieure exposée de notre côté. — Ce sont des *marcottes* d'épicéa. — L'arbre qui les a produit a été enlevé peu

d'années auparavant, ainsi que quelques autres marcottes qui gênaient à l'abatage de l'arbre. — Plus à droite, au même plan, vous reconnaissez tous la forme typique des épicéas broutés par le bétail.

Dans les pâturages boisés du Chasseron, situés entre 1200 et 1400 m. d'altitude, ces épicéas avec marcottes sont assez fréquents tout particulièrement sur le plateau des Rasses. — Là, les épicéas isolés ou groupés par 2 ou 3, sont assez à l'abri des vents par le fait que le pâturage y est relativement bien boisé. Par contre, à la Grandsonnaz, où ils sont plus exposés aux vents, ces épicéas à stolons sont plus rares. Sur une crête peu boisée de ce pâturage, nous avons cependant remarqué un bel épicéa, haut de 12 m. environ, ayant une trentaine de jeunes marcottes hautes déjà de 2 mètres.

Sur plusieurs cartes postales de la contrée, vous trouverez ces curieux épicéas.

Souvent ces marcottes ont produit de nouveaux arbres après l'exploitation de „l'arbre mère“, mais cela seulement lorsque les marcottes furent bien enracinées, ce qui n'arrive guère avant 20 ans. Des branches enfoncées dans l'humus depuis 10 ou 15 ans n'avaient pas encore de racines.

Sommes-nous en présence d'une „forme“ ou d'une „variété“ stolonifère de notre épicéa?

Quoiqu'il soit encore difficile de se prononcer, je crois, pour le moment à une „forme“, ainsi produite par les suites des attaques du bétail.

En effet, pour que les branches des épicéas puissent émettre des racines adventives, il faut qu'elles soient recouvertes d'un terreau toujours frais. Or cela n'est possible que chez les épicéas ayant beaucoup de branches basses et très fortement ramifiées, et où l'humus ne se décompose que très lentement. Les épicéas broutés par le bétail, ont, semble-t-il, toutes les conditions voulues pour satisfaire les exigences requises pour le développement de ces racines adventives.

Nous ne croyons pas qu'ici la neige joue un rôle important dans la formation de ces marcottes, lorsqu'elle forme cercle autour des épicéas, attendu qu'elle a depuis longtemps disparu lorsque la végétation commence.

Vu la fréquence de ces marcottes dans cette partie du Jura il vaut la peine de continuer les observations, afin de voir si nous avons peut-être à faire à une „variété“ stolonifère, avec caractères héréditaires et géographiquement localisée.

D'intéressants renseignements sur ces épicéas stolonifères suisses nous sont donnés par M. le prof D^r C. Schröter¹, D^r Christ² et Eblin, forestier³.

M. Moreillon.

¹ Ueber die Vielgestaltigkeit der Fichte 1898, pag. 109 et archives des sciences physiques et naturelles, novembre 1897.

² et ³ Journal forestier suisse, 1896, pages 258 et 362.

De l'origine de quelques lieux-dits de la Suisse romande.

(Suite. Voir numéro du juillet.)

Lienson, Fribourg = *Li en son*, là sur le sommet, vieux français *en son*, au sommet que nous rencontrerons plus loin.

Limasse ou **Limace**, forêts et pâturages, Vaud; la **Limace**, Jura bernois; **les Limes**, pâturage, id.; du latin *limus*, italien *limo*; lieu humide; racine qui a donné le français limon.

Louvière, Lovières, Lovère, Lovatière, Lovataire, Praz Lovat, etc.; de louvière, endroits où il y a des loups et de louvetière, où il y a des louvets, jeunes loups.

Lionne, rivière, Vaud, la **Liena** affluent du Rhône, **Lienna, Lion**, Valais et Vaud, etc., de *gllon, glion*, eau courante.

Méribé, pâturage, Valais; **Miribel**, 1277, de *mirer*, regarder et bel en patois; *meri* et *bé*: pâturage d'où l'on a une belle vue.

Mazériaz, alpe, Valais, ou plutôt mayens, une dizaine de chalets épars; le même que Mézières, du latin *maceria*, v. fr. *maisière*, muraille, puis maison.

Miriau, forêt, Vaud, forme patoise du vieux français *mirial* ou *mérial*, endroit d'où l'on a une belle vue, même origine que **Montmirail**, Neuchâtel.

Mocausaz, grand pâturage de Rougemont, Vaud, appelé aujourd'hui la Verda. *Moscausa* 1115. D'après Gaschet, de *mucosus*, muqueux, sale. Mais la présence de l's dans la forme originale le rapporte à *muscosus*, plein de mousse. La Verda est très humide et le milieu est un haut marais (Hochmoor) où abondent les sphaignes et autres mousses.

Modzenaire, alpe, Vaud = montagne des modzons, des veaux.

Les **Moïes**, mayens, Valais, comme les nombreux **Maya, Mayaz** du v. fr. *moie*, patois *moïa*, du latin *meta*, meule de foin.

Moille, Mollie, Mouille et les diminutifs **Moillettes** ou **Molliettes** du verbe mouiller, dérive du latin *mollis*. Nom fréquent dans le Jorat, la Gruyère et le Jura, de terrains humides.

Moillenches, champs, Vaud, même origine avec suffixe fém. patois *linche, lintze*.

Moillesulaz, hameau près Genève; **Molliezsulaz** XIII^e s. **Moille Sulaz, Mollie Saulaz** et **Moille Saulaz**, Vaud = des moilles, des prairies humides, couvertes de saules.

Molard ou **Mollard**. **Molar** ou **Molare** au XIII^e et XIV^e siècles, non fréquent de collines, de pâturages, de crêts arrondis, désignant parfois aussi le château bâti sur la colline, ainsi le molar de Genollier, le molar d'Aubonne (château du coseigneur); dérivé du latin, *moles*, grande masse, levée de terre.

Molière, Tour de la Molière, Fribourg, **Mollerie** 1476, comme le hameau de **Molleyre** ou **Molleyres**, Vaud, **Molaire**, Fribourg, de *meulière* carrière de meules de moulin. Le gré de la Molière était très employé à cet usage.

Momaing, montagne, Valais et **Momin**, rochers de Momins, Valais. pour **Mont Maing**, de *martens magnum* = grand mont.

Monnayres, à Château-d'Oex (Mugnerie 1436); **Monneyre**, Valais; Monneresses, div. Vaud; **Monnerèche**, Valais, de *molinaria*, meunière, brief de moulin avec les suffixes patois de *ayre* et v. fr. *eresse*.

Morasse, **Morache**, **Murasse**, **Murache** et **Morachon**, diminutif; localités diverses, prés, champs et pâturages, du germ. *mur*, frison: limon, boue; bavarois, pierre brisée; d'un terrain limonneux ou pierreux; de là aussi les **Murachern** de la Suisse allemande, Berne et Valais, ce dernier *Muraccher* 1247, *Morachren* 1362; même origine pour **Morennes**, Commugny, **Moreyna**, Valais; autres formes du mot romand *moraine*, du latin *morena*.



Chronique forestière.

Confédération.

Station fédérale d'essais forestiers. Le Conseil fédéral a procédé à la constitution de la commission de surveillance de la station centrale d'essais forestiers pour la prochaine période administrative de trois ans. Il a confirmé dans leurs fonctions: M. Frédéric de Wattenwyl, conseiller d'Etat, directeur des forêts du canton de Berne; M. Liechti, intendant des domaines et forêts de la ville de Morat. — Il a nommé membre de la commission M. Werner Kobelt, de Marbach (St-Gall), inspecteur des forêts du canton d'Appenzell (Rh.-Int.), en remplacement de M. Wilhelm Tœdli, inspecteur des forêts du canton d'Appenzell (Rh.-Ext.), dont les fonctions expirent réglementairement.

Les deux autres membres de la commission sont actuellement: M. Ulrich Schedler, inspecteur des forêts du canton de Schwyz, à Schwyz; M. Jacques Müller, forestier cantonal, à Liestal.

Ecole forestière fédérale. Sur la proposition de la conférence des professeurs de la division forestière, le Conseil de l'Ecole polytechnique a décerné le diplôme d'expert forestier aux étudiants dont les noms sont indiqués ci-dessous par ordre alphabétique:

Bavier Baptista, de Coire;
Brunnhofer Auguste, d'Aarau;
Casparis Christian, d'Ilanz;
von Erlach Fritz, de Berne;
Favre Eugène, de Fleurier;
von Greyerz Hans, de Berne;
Haag Fritz, de Bienne.

Cantons.

Thurgovie. *Exposition d'agriculture à Frauenfeld.* Le Département fédéral de l'agriculture publie la liste des jurés et des suppléants appelés à fonctionner à la VII^{me} exposition suisse d'agriculture qui aura